

Les **ZartsZinvités 2015 - 2^e édition**

Bulletin d'inscription

Dates de l'exposition : samedi 13 et dimanche 14 juin 2015

Installation entre 9h et 11h le samedi 14 juin 2015

Démontage à 18h le dimanche 15 juin 2015

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

Email : _____ Site web : _____

Catégorie : _____

peintre, sculpteur, photographe, potier...

Spécialité : _____

huile, pastel, numérique, céramiste...

Grille d'exposition pour présentation verticale : **1 grille** **2 grilles**
Entourez votre souhait

Matériels nécessaires pour sculpteurs, potiers et présentations horizontales (non fournis par les organisateurs), je fournis :

socles – sellettes – tables

Nombre d'œuvres présentées par spécialités :

Je joins un chèque de réservation de 30€ établi à l'ordre du Foyer rural de Juvelize, qui ne sera pas encaissé dès lors que je participerai à la manifestation et serai présent avant 11h le 13 juin 2015.

Dans le cas contraire, j'autorise le foyer rural de Juvelize à encaisser mon chèque

Lu et approuvé le :

Signature

A retourner signé, au plus tard le 14 mai 2015, sous pli affranchi à :

Foyer Rural de Juvelize - 2 rue de la Hacque 57630 JUVELIZE

Joindre impérativement :

1. **Une courte biographie avec photo** (qui figurera sur le site cabanes.juvelize.com et que les visiteurs pourront visualiser sur leur téléphone portable lors de l'expo),
2. **Le chèque de réservation-caution de 30€** (il vous sera rendu le 13 juin 2015 dans les conditions définies plus haut).

Conditions d'exposition pour les artistes invités à

Les ZartsZinvités 2015 – 2^e édition

Merci de prendre part à cet événement convivial **et gratuit.**

IMPORTANT :

Si la participation à ces deux journées de manifestation est entièrement gratuite, un chèque de caution de 30€ à l'ordre du foyer rural de Juvelize est demandé pour la réservation de votre emplacement.

Il vous sera rendu à votre arrivée entre 9h et 11h.

Les emplacements qui ne seraient pas occupés à 11h seront attribués à d'autres artistes en liste d'attente et votre caution sera acquise par le foyer rural de Juvelize.

Votre arrivée

Accueil à partir de 9h le 13 juin 2015 à l'entrée du village pour un **café de bienvenue** et installation de vos œuvres sur l'emplacement qui vous est destiné.

Votre installation

Dans tous les cas vous pourrez accéder à votre emplacement **en voiture pour décharger vos œuvres et votre matériel.**

Tous **les emplacements sont à l'abri des intempéries.**

Ces deux journées devant être avant tout un moment de partage, **nous vous conseillons de prévoir des chaises pliantes pour vous et pour accueillir vos visiteurs.**

pour les artistes qui suspendent leurs œuvres :

des **grilles d'exposition** seront mises à votre disposition sur place.

Vous munir des systèmes d'accrochage (crochets, chaînes, tiges...) .

pour les artistes qui présentent des œuvres à plat :

prévoir impérativement des socles, tables, sellettes... qui ne sont pas fournis.

Pendant ces deux journées

La présence de l'artiste ou de son représentant est indispensable :

samedi 13 juin de 14h à 18h

dimanche 14 juin de 10h à 18h

Une restauration traiteur et une buvette sont prévues sur place pendant les deux jours.

Les tickets de boissons, repas et gâteaux sont à prendre à l'accueil.

Café et eau minérale sont offerts aux exposants durant toute la manifestation.

Responsabilités

Les œuvres seront sous la responsabilité exclusive de l'artiste hébergé sur son emplacement. L'hébergeur ne serait être tenu pour responsable de leur vol ou de leur détérioration et ne sera pas tenu d'en assurer le gardiennage de nuit pour celles qui resteraient sur place.

Votre départ

Le démontage de l'exposition se fera le dimanche 14 juin 2014 à partir de 18h.

Vous venez de passer deux jours chez des personnes qui vous ont ouvert leur porte, alors **laissez l'emplacement dans l'état où il vous a été proposé.**

Veillez à ne rien oublier et **passez à l'accueil pour récupérer votre certificat d'exposition. Prévoyez de réaliser un petit souvenir pour les personnes qui vous ont hébergé, ceci n'est en aucun cas obligatoire, mais nous pensons que ce geste serait très apprécié...**

...et à l'année prochaine !